

*constitue un aménagement forestier vraiment durable, il ne faut pas moins qu'un sondage national sur les forêts.* — Grant Copeland, directeur, Valhalla Society (Comité permanent de l'Environnement, fascicule 33:13).

Nous avons énoncé plus haut, dans le présent rapport, nos suggestions concernant un tel processus de consultation national, basé sur les initiatives déjà en cours dans les provinces et coordonné dans l'ensemble du pays, sous la direction de Forêts Canada, par le biais du Conseil canadien des ministres des Forêts. Par la suite, nous avons recommandé qu'un tel processus ait pour objectif spécifique de définir, à l'usage de tous les intéressés, une *perspective globale* sur les forêts du Canada, qui ferait l'objet d'une entente fédérale-provinciale et serait inscrite dans un document officiel, sous la forme d'un *accord canadien sur les forêts*.

C'est une avenue dans laquelle nous entrevoyons des possibilités d'*action concrète en faveur du développement durable des forêts*. À notre avis, une telle démarche traduirait vraiment la *coopération en marche dans le secteur forestier canadien*. Avec le CCMF en guise de structure et un accord canadien sur les forêts comme document de travail, nous sommes d'avis que les *moyens* de rendre cette coopération efficace et durable se trouveront à portée de main.

*Ce qu'il y a de plus fondamental en vue de cela, c'est une vision. Nous n'avons vraiment pas de vision concrète du développement durable. C'est très lâche et très flou. Qu'est-ce que les Canadiens attendent, en réalité, de leurs forêts?... Puis il y a le mécanisme de consultation publique. Celui que nous avons n'est pas bon... Nous avons besoin d'un plan stratégique.*

*Ce n'est pas une option unique qui s'offre au pays et à chacune des provinces. Nous avons une foule d'options, mais nous n'avons pas encore de processus qui fonctionne...*

*Le Conseil Canadien des ministres des forêts devrait jouer à cet égard un rôle actif...* — F. L. C. Reed, Chaire de politique forestière, Université de la Colombie-Britannique (Comité permanent de l'Environnement, fascicule 33:76-77).

Même si aucun *processus national* efficace n'a encore été pleinement élaboré ou mis en oeuvre en vue de définir une perspective globale sur les forêts du Canada, *un certain nombre d'initiatives qui ont été prises* en ce sens méritent d'être étudiées, ne fût-ce que brièvement ou au risque de se répéter. Elles représentent un premier pas dans la bonne direction et il sera important, dans le cadre de tout processus national, de bâtir sur les fondations qui auront déjà été jetées.